



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

valeurs mobilières

Question écrite n° 17393

Texte de la question

M. Philippe Kemel appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des porteurs français d'emprunts grecs de 1910 et 1914. Ces anciens titres, toujours côtés, n'auraient pas encore été remboursés sur leurs bases contractuelles. Le Groupement national de défense des porteurs de titres anciens s'inquiète du non-règlement de ce dossier. Il lui demande quelles suites le Gouvernement entend lui donner pour répondre aux attentes de ces porteurs.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Kemel](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17393

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1212

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)